

Vivre à Flaxlanden



Informations municipales

N° 127 juillet-août-septembre 2025

La désormais traditionnelle photo des participants à la Journée Citoyenne 2025

Le Mot de Madame la Maire

Chères Flaxlandaises, chers Flaxlandais,

Lorsque vous lirez ces lignes, pour un grand nombre d'entre vous, la rentrée sera proche. J'espère que vous aurez passé un bel été.

Pour rester dans le thème des vacances, je tenais à remercier toute l'équipe pédagogique qui a animé avec beaucoup d'entrain les trois semaines de l'extrascolaire au mois de juillet.

De nombreuses activités ont été réalisées, les enfants ont eu, comme les années précédentes, beaucoup de plaisir à y participer. D'ailleurs nous avons battu le record d'inscrits.

Le barbecue des seniors a également connu un vif succès et nous étions nombreux bien au frais sous les arbres malgré une journée caniculaire.

Je profite de cette relative accalmie de pré-rentrée pour remonter un peu dans le passé, car notre mandat s'achèvera déjà dans quelques mois, puisque les prochaines élections municipales se dérouleront en mars 2026.

Il est donc tout à fait normal que l'on vous propose dans le présent bulletin le bilan de notre action débutée en 2020 au niveau de la commune.

Je vous encourage à le lire.

Certains projets ne verront le jour qu'à partir de 2026, voir après.

Mon, équipe et moi-même espérons pouvoir les suivre et les mener à terme dans un prochain mandat.

Je vous souhaite une belle reprise à toutes et à tous.

La maire
Francine Agudo-Perez

MAIRIE DE FLAXLANDEN 5, rue de Bruebach 68720 Flaxlanden

Tél : 03.89.06.25.44

Mail : accueil@flaxlanden.fr - Site internet : www.vivreafaxlanden.com

Heures d'ouverture : lundi à vendredi - 10h00 à 12h00 et les lundis et mercredis de 15h00 à 18h00

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : ouverture les mercredis de 14h30 à 18h30 et les samedis de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Tél : 03 89 57 48 62 - Mail : bibli.flaxlanden@gmail.com

Conseils municipaux du 22 mai et du 3 juillet 2025

Isolation et rénovation énergétique du bâtiment de l'école maternelle

Choix du maître d'œuvre

Dans le cadre du projet de rénovation énergétique du bâtiment de l'école maternelle de Flaxlanden, la mairie a sollicité 3 architectes pour gérer la maîtrise d'œuvre.

La proposition de mission retenue est celle faite par AMRS, celle-ci étant considérée comme l'offre économiquement la plus avantageuse, pour un montant de 7,8 % du montant des travaux soit 31 668 Euros HT, en prenant en co-traitance en paiement direct Monsieur Laurent Atienza entreprise Qui Plus Est pour un montant de 5000.00€ HT compris dans l'offre.

Choix des prestataires

La commune a lancé un avis d'appel public à la concurrence le 18 février 2025 dans le journal l'Alsace pour un marché de travaux de rénovation énergétique de l'école maternelle.

L'analyse a été rendue lors de la commission d'appel d'offres du 09 avril 2025.

Il a été décidé d'attribuer comme suit le marché de travaux de rénovation énergétique de l'école maternelle aux entreprises suivantes :

Lot 1 : Démolition – gros œuvre / Menuiseries extérieures / Ravalement de façade / Serrurerie attribué à JF2C Color Concept, pour un montant de 228 181.22€ HT.

Lot 2 : Couverture, attribué à JDS Toiture, pour un montant de 58 706.10€ HT.

Lot 3 : Plâtrerie faux-plafond / Electricité / Ventilation, attribué à JF2C Color Concept, pour un montant de 68 296.05 HT.

Lot 4 : Menuiseries intérieures / Peinture intérieure / Carrelage, attribué à JF2C Color Concept, pour un montant de 25 090.28€ HT.

Concernant le lot 5 :

Désamiantage, la réglementation impose que le titulaire du marché réalise lui-même une partie des prestations. Or, l'entreprise retenue sous-traitait dans son intégralité le lot. La commune a dû rejeter l'offre et lancer une reconsultation sur demande de la préfecture. Elle a été lancée le 05 mai 2025 avec remise des offres le 19 mai 2025.

Subventions aux associations

En accord avec le règlement d'attribution du 13 mars 2025, le Conseil a décidé de verser aux associations de Flaxlanden les subventions de fonctionnement suivantes pour l'année 2025 :

- Chorale Sainte-Cécile : 210.00€
- Section locale UNC-AFN : 300.00€

Demande de Fonds Climat Nouvelle Donne Environnementale 2025 et Syndicat d'Electricité et Gaz du Rhin pour le projet de rénovation de l'éclairage public

La commune est engagée dans une politique locale en faveur de la sobriété énergétique spécifiquement pour l'éclairage public.

Pour rappel :

L'éclairage public représente environ 40% des coûts de la facture globale d'électricité. Le nouvel éclairage permet de pratiquer un éclairage responsable avec possibilité de moduler l'intensité de l'éclairage en fonction des usages et de programmer l'allumage et l'extinction. A ce jour, il reste 56 têtes et 31 mâts à remplacer pour que l'éclairage soit au complet dans la commune sur la base d'un lampadaire sur deux allumés. Le coût de cette phase est estimé à 22 322.48€ HT subventionné à hauteur de 80%.

Recours et gratification stagiaire BAFA/BAFD

Aujourd'hui la commune est saisie de nombreuses demandes de réalisation au sein de son centre de loisirs de cette phase pratique des formations BAFA et BAFD. Consciente de l'importance de cette session pratique obligatoire et validante dans le cursus des formations BAFA et BAFD, la commune souhaite pouvoir donner suite à ces sollicitations. En conséquence, Madame la Maire propose :

- La mise en œuvre de conventions de stage à destination des personnes réalisant, au sein de l'accueil collectif de mineurs, la session pratique de leur formation BAFA ou BAFD.
- Une gratification permettant de prendre en charge le coût total ou

partiel de la formation accordée aux stagiaires BAFA/BAFD. Cette aide sera versée directement au centre de formation contre facture.

Indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires du Centre de Première Intervention de Flaxlanden

Considérant l'engagement et le dévouement des sapeurs-pompiers volontaires de notre CPI le Conseil Municipal décide :

Article 1 : Il est mis en place une indemnisation destinée à récompenser l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires du Centre de Première Intervention et de Secours.

Article 2 : Le montant de l'indemnité horaire de base des sapeurs-pompiers volontaires est fixé comme suit :

Grades	Indemnité horaire
Officiers :	12.96€
Sous-officiers :	10.43€
Caporaux :	9.24€
Sapeurs :	8.61€

Participation au coût du transport SOLEA pour les jeunes et les seniors de Flaxlanden

Dans le but de favoriser le transport des jeunes et des seniors et promouvoir l'accès aux transports en commun, il est proposé au Conseil de prendre en charge, à compter de la rentrée 2025/2026, 50% du coût de l'abonnement annuel « moins de 26 ans » pour les jeunes de Flaxlanden jusqu'à leur 18ème année.

Pour ce faire, SOLEA, pour le compte de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A), a rédigé une convention de participation financière qui fixe les modalités pratiques des opérations de distribution et de facturation.

**Prochain Conseil Municipal
Le 18 septembre 2025**

Devenir Sapeur-Pompier Volontaire

Pourquoi pas vous ?

Il s'agit d'un engagement citoyen volontaire.

Le sapeur-pompier volontaire (SPV) se forme et intervient en plus de son activité professionnelle.



Deux types d'engagement :

- Trois missions : Secours à personnes, Incendies et Opérations diverses.

La formation initiale du sapeur-pompier volontaire comprend une période probatoire et est dispensée sur une trentaine de jours répartis sur 1 à 3 ans.

Il peut être engagé en tant que sapeur-pompier volontaire apprenant dès son recrutement, à partir du moment où il a reçu une formation aux règles de sécurité individuelle et collective sur intervention.

- Différencié : Secours à personnes uniquement.

Vous avez envie de devenir sapeur-pompier volontaire, mais vous hésitez ?

Vous craignez de ne pas être assez disponible, d'être trop âgé, pas assez sportif ?

L'engagement différencié est plus souple que l'engagement classique : vous pouvez choisir votre disponibilité et votre rythme de formation.

Principales conditions d'engagement :

Ces conditions d'engagement vous sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer.

Cet engagement est ouvert à tous, cependant il est régi par quelques conditions.

- Avoir 16 ans au moins avec un consentement écrit du représentant légal pour les mineurs
- Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique adaptées et correspondantes aux missions effectivement confiées
- Être disponible régulièrement pour les formations et interventions

Obligations relatives à l'engagement sapeur-pompier :

L'activité de sapeur-pompier volontaire s'exerce avec obéissance, discrétion et responsabilité, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires.

Le sapeur-pompier volontaire bénéficie d'une formation initiale ainsi que d'une formation continue et de perfectionnement.

Contact : buecher.quentin@gmail.com

Toute personne pensant être en présence d'un scarabée japonais doit le signaler à l'adresse suivante, si possible avec des photos : santedesvegetaux.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr

In Memoriam



Francois TABAK est né à Ay-sur-Moselle en 1931, il a grandi en Lorraine. Il démarre comme jeune professeur au Lycée professionnel de Mulhouse pour ensuite rejoindre l'Administration au sein de l'Inspection de la Jeunesse et des Sports qu'il ne quittera plus jusqu'à sa retraite.

François n'a cessé de mettre son énergie au service de la jeunesse. Il trouvait dans le sport non seulement une discipline, mais une école de la vie. Que ce soit sur les eaux de l'école nautique de Mulhouse et de Reiningue, ou dans les neiges du massif vosgien, il a partagé sa passion, éveillé des vocations, offert des souvenirs inoubliables à tant de jeunes de notre région.

Il a également été engagé auprès des jeunes pour la commune étant 1er adjoint de 1995 à 2001 particulièrement en charge du sport et de la jeunesse.

À l'heure de la retraite, d'autres passions l'ont habité. L'apiculture devint son nouveau terrain de jeu, de patience et de savoir-faire. Il était président pendant de longues années de l'Association d'apiculture du Haut-Rhin, Il était aussi un amoureux des arts, et notamment de la peinture qu'il pratiquait dans son atelier. Vous pouvez contempler un de ses tableaux dans notre salle du conseil municipal au côté d'autres artistes de Flaxlanden.

Merci François, il restera présent dans nos pensées et dans nos souvenirs.

La Municipalité



UN CLUB DE GENEALOGIE A LA BIBLIOTHEQUE !

Le club de généalogie débutera son activité cet automne.

Ce club a pour objectif de regrouper des passionnés de Généalogie de tous niveaux, (y compris les débutants !) afin de les guider dans les recherches concernant leurs ancêtres, dans un esprit d'entraide et de mutualisation des pratiques et connaissances.

Généa-Flax (c'est ainsi que nous l'appellerons!) a également pour vocation de mettre en valeur le patrimoine historique et culturel du village de Flaxlanden et de ses environs par des recherches et travaux communs.

Notre « club » gratuit, ouvert à tous, se réunira chaque premier et troisième mardi du mois, de 14h à 16H dans les locaux de la bibliothèque municipale à partir du 7 octobre 2025 (à confirmer).

N'hésitez pas à venir vous renseigner, poser des questions,

Inscriptions et renseignements auprès de la bibliothèque municipale.

bibli.flaxlanden@gmail.com / Ou au : 06 11 60 75 47 (Michelle MOURER)

Programme de balayage mécanisé



La balayeuse passera dans nos rues les lundis 15 septembre et 20 octobre.

Nous vous remercions par avance de ne pas laisser vos véhicules stationnés sur la chaussée lors de ces interventions.



Rappel : les encombrants

Les encombrants sont collectés les 4èmes lundis du mois uniquement sur appel au **0800 002 914** au plus tard 3 jours avant la collecte



Profitez dès maintenant de l'offre de rentrée



solea.info

Soléa

NOUVEAU à Flaxlanden :
prise en charge de **50% du coût**
de votre abonnement annuel*

* pour une personne née avant le 1^{er} janvier 2007 et dont l'un des deux parents réside dans la commune

LE RÉSEAU DE TRANSPORT MOA

MULHUSE ALSACE AGGLOMÉRATION

➔ Trouvez l'abonnement fait pour vous selon votre commune et votre date de naissance



www.solea.info

➔ Pouvez-vous bénéficier d'une prise en charge partielle de votre abonnement ?

Communes concernées	
Mulhouse	- Être né(e) après le 1^{er} septembre 2007 - Le foyer fiscal auquel l'abonné(e) est rattaché(e) doit se situer dans la commune (justificatif de domicile de moins de 3 mois à fournir)
Bantzenheim, Brunstatt-Didenheim, Chalampé, Flaxlanden, Heimsbrunn, Hombourg, Niffer, Ottmarsheim, Petit-Landau, Pfstatt, Riedisheim, Zillisheim	- Être né(e) après le 1^{er} janvier 2007 - Le foyer fiscal auquel l'abonné(e) est rattaché(e) doit se situer dans l'une des communes (justificatif de domicile de moins de 3 mois à fournir)
Richwiller, Stoffelfelden, Wittelsheim	- Être né(e) après le 1^{er} janvier 2009 - Le foyer fiscal auquel l'abonné(e) est rattaché(e) doit se situer dans l'une des communes (justificatif de domicile de moins de 3 mois à fournir)

Lutte contre les fraudes à la rénovation énergétique en Grand Est

Fiche à destination des propriétaires

➔ On peut globalement distinguer 4 grands types de fraudes

- 1 Escroquerie, usage de faux**
 - Soit un dossier est monté en usurpant l'identité du ménage et en introduisant des faux devis et fausses factures. Le dossier est totalement fictif.
 - Soit un des éléments du dossier est un faux : taxe foncière, facture, revenus.
- 2 Usurpation d'identité**
 - Soit le ménage ne sait pas qu'un dossier de rénovation énergétique est déposé à son nom.
 - Soit l'identité d'une entreprise ou d'un sous-traitant RGE est usurpée.
- 3 Qualité des travaux**

Les travaux ne sont pas réalisés ou sont mal réalisés ou ne sont pas réalisés conformément à ce qui figurait dans le devis (autres matériaux/produits utilisés).
- 4 Pratiques commerciales trompeuses/agressives**
 - Vice de consentement : le ménage a été en contact avec un mandataire ou une entreprise de travaux. Il a émis le souhait de ne pas faire de travaux à la rénovation énergétique. Un dossier est réalisé à son insu.
 - Abus d'ignorance ou de faiblesse : le ménage a des difficultés. Il est démarché et s'engage dans des travaux sans avoir les éléments pour décider en pleine conscience (exemple : Ma prime Adapt⁺ et les personnes âgées).
 - Usurpation de l'identité des services publics : les administrations ne pratiquent aucun démarchage pour des travaux de rénovation énergétique ou pour l'attribution d'aides financières. Une entreprise ne peut se revendiquer de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) ou d'un organisme public pour vous démarcher.
 - Surfacturation, devis gonflés, double facture (différence entre celle du ménage et des services de l'État).
 - Démarchage commercial agressif (vente forcée, informations données erronées, sentiment d'obligation...).
 - Démarchage agressif du mandataire qui impose un AMO et les entreprises de travaux.

➔ Vous rencontrez un litige, comment signaler ?

Rendez-vous sur le site **SignalConso**



www.signal.conso.gouv.fr/fr

Renseignez-vous auprès de **France Rénov'**



www.france-renov.gouv.fr

0 808 800 700 (numéro d'appel non surtaxé)

Vous pouvez aussi :

- Contacter par téléphone **RéponseConso** au 0809 540 550 (numéro d'appel non surtaxé)
- Contacter par courrier la **DGCRF - RéponseConso** - B.P. 60 - 34935 Montpellier Cedex 9
- En cas d'escroquerie** (prime détournée, travaux jamais réalisés...), déposez plainte auprès de la gendarmerie ou de la police



8 réflexes à adopter pour faire ses travaux... sans tomber dans le panneau !

- 1 Vous voulez faire des économies d'énergie ?** Pour savoir quels travaux réaliser et connaître les aides auxquelles vous avez droit, renseignez-vous auprès d'un conseiller France Rénov'. Il pourra vous apporter un conseil neutre et gratuit.
- 2 Le démarchage téléphonique est interdit** dans le secteur de la rénovation énergétique, sauf si vous avez déjà un contrat en cours d'exécution avec le professionnel. Sachez que les services publics ne démarchent jamais !
- 3 Protégez-vous en cas de démarchage !** Ne donnez pas vos coordonnées bancaires ni votre numéro fiscal ou vos revenus. Un tiers malveillant pourrait les utiliser pour demander des aides d'État en votre nom et sans que vous le sachiez.
- 4 Méfiez-vous des simulateurs d'aides sur Internet.** Leur but est de récupérer des numéros de téléphone pour les revendre. Un simulateur neutre est disponible sur la plateforme France Rénov', pour vous aider à estimer les aides auxquelles vous avez droit.
- 5 Ne signez jamais de document lors d'une première visite !** Laissez-vous un temps de réflexion et faites des devis comparatifs avec d'autres entreprises avant toute décision.
- 6 Soyez vigilant !** Un crédit peut être dissimulé dans la liasse de documents présentés. Vérifiez que le délai de rétractation de 14 jours est bien mentionné sur le document. Vérifiez les informations concernant l'entreprise. Pour bénéficier de certaines aides, vous devez obligatoirement faire appel à un professionnel labellisé RGE (reconnu garant de l'environnement), compétent pour réaliser des travaux ou un audit énergétique. Le site France Rénov' propose un annuaire des professionnels RGE à jour.
- 7 Prenez garde aux offres trop alléchantes !** Les aides et les économies promises ne sont pas forcément réelles. En cas de doute, rapprochez-vous de votre Espace Conseil France Rénov'. Leurs conseils sont gratuits et neutres.
- 8 Ne signez pas d'attestation de fin de travaux** avant qu'ils ne soient totalement terminés, surtout si vous avez contracté un crédit. Réceptionnez les travaux avec vigilance, vérifiez leur conformité avec le devis avant de signer la réception des travaux.

www.france-renov.gouv.fr



Groupe de travail Grand Est de lutte contre les fraudes à la rénovation énergétique

Un groupe de travail dédié a été mis en place en Grand Est. Il est composé de la DREAL, de l'ANAH, de la région Grand Est, de la mission de coordination interministérielle, de Qualibat, des Espaces conseils France Rénov' et des services régionaux de la répression des fraudes.

Si vous vous pensez victime d'une fraude ou d'une arnaque, n'hésitez pas à en informer votre espace conseil France Rénov', afin qu'il puisse le relayer aux membres de ce groupe.

A l'attention de nos aînés

PROCHAINE SORTIE DES AÎNES



Lieu : Repas au GLOCKABRUNNA à BALSCHWILLER
Date : Jeudi 20 novembre 2025 pour le repas de midi
Personnes concernées : toute personne âgée de plus de 70 ans et son accompagnateur éventuel.
Déplacement : Covoiturage

Un flyer sera distribué dans votre boîte aux lettres courant du mois d'octobre pour vous inscrire.

Les Kaffebrantzla continuent



Pour celles et ceux qui se sentent seuls, qui souhaitent passer un bon moment à plusieurs :

Le 2ème mercredi du mois, café de 16H15 à 18H

Le dernier mercredi du mois, repas à partir de 12H

toujours au Flax'Laada chez Chris !

Passage BUS MOBILE « M' TA SANTE » sur FLAXLANDEN et ZILLISHEIM



Une unité mobile de dépistage, entre autres, du cancer du sein (mammographie) et de l'utérus (frottis), sera stationnée :

- à FLAXLANDEN les **lundi et mardi 22 et 23 septembre 2025**, devant le local des pompiers.

- à ZILLISHEIM, les **lundi 8 et mardi 9 septembre 2025**, à la salle polyvalente.

Il vous sera proposé des entretiens de prévention, mammographie, formation à l'autopalpation, écoute, orientation éventuelle par des professionnels de santé.

Des informations complémentaires vous parviendront par le biais d'affiches placardées dans le village et sur le site de la mairie.

Inscriptions à partir du 2 septembre en Mairie.

L'Association des Amis de la Bibliothèque de Flaxlanden recrute

Les vingt cinq amis de la bibliothèque ont consacré, l'an passé, plus de mille heures à traiter les dons et à organiser les bourses aux livres du printemps et d'automne, salle Inwiller.

1086 visiteurs et les amateurs sur internet ont acquis pas moins de 8200 ouvrages.



Pour maintenir ce niveau d'activité, il est absolument nécessaire de renforcer les effectifs de 2ABF : des hommes, des femmes qui ont la passion du livre, mais pas que...

Les amis de la bibliothèque gèrent également et proposent en seconde main un stock significatif de disques, de dvd et de partitions musicales.

2ABF souhaite également rajeunir ses effectifs, pour pouvoir se projeter dans le futur et accessoirement manipuler les cartons qui servent au stockage.

Les locaux de stockage que met à présent la Mairie à sa disposition – ceux de l'ancienne bibliothèque – sont à présent bien adaptés à ses besoins.

Si ce projet vous intéresse, merci de contacter Daniel Kuntzmann au 06 33 20 87 62

Agenda

Commémoration de la Bataille du 19 août 1914

Cette année nous commémorons les 111 ans de la Bataille du 19 août.

Evènement marquant du début de la 1ère Guerre mondiale sur les pentes du Geisberg.



Dimanche 24 août :

cérémonie du souvenir conjointement avec nos voisins de Zillisheim

Stèle des Savoyards (faubourg de Mulhouse)

à partir de 11h00



Oktober'Flax
à la salle des sports et de la culture de Flaxlanden

samedi 18 octobre à 20h

Venez participer à la deuxième édition de l'Oktober'Flax, animée par l'orchestre challenger autour d'un bon repas. La musique et la bière* rendront la soirée inoubliable.

Repas sur réservation obligatoire sur [HelloAsso.com](https://www.helloasso.com) comprenant l'accès à la soirée, une place assise à table, un bretzel, une boisson et un menu au choix (adulte ou enfant).



ORCHESTRE CHALLENGER

- Clôture des inscriptions le 11/10/2025
- Attention : les places sont limitées, alors n'attendez pas pour réserver vos billets !
- Accès à la soirée, sans réservation, dans la limite des places disponibles

SCAP Flaxlanden

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé



FLAX DIMANCHE 07 SEPTEMBRE

COLOR RUN

Boissons et petite restauration sur place

Venez marcher ou courir seul, en groupe, en famille ou entre amis. Le parcours, d'une distance de 4 km, est adapté à tous.

Rendez-vous à partir de 9h30 et départ 11h
Salle des sports et de la culture, allée des Noyers

Pré-ventes à tarifs préférentiels jusqu'au 31/08/2025
Chaque participant se verra remettre un sac contenant un tee shirt, des lunettes et un sachet de poudre colorée

Inscription sur **HelloAsso**



Tarif adulte à partir de 16 ans : 16€ (13€ pendant les pré-ventes)
Tarif ado de 12 à 16 ans : 9€ (7€ pendant les pré-ventes)
Tarif jeune de 6 à 12 ans : 6€
Tarif famille (2 adultes et 2 enfants de moins de 16 ans) : 35€ (33€ pendant les pré-ventes)

Ne pas jeter sur la voie publique

MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION



L'association des Donneurs de Sang de Flaxlanden/Zillisheim
vous invite à son prochain don de sang

le **vendredi 26 septembre 2025**
de 16h30 à 19h30

Organisé à la salle polyvalente de Zillisheim

Au menu : repas et buffet de desserts maison.

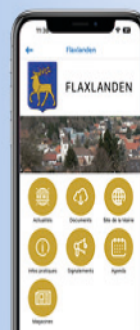
Merci d'avance à tous pour votre mobilisation.

Les bénévoles de l'EFS 68



Toute l'actualité de la commune sur
l'application mobile **Comm'une Actu** !

Vie municipales, activités de vos associations,
alertes, vigilances, événements, infos utiles...
Et bien plus !



**N'attendez plus !
Téléchargez-la
gratuitement en
scannant le
QR Code**



La journée citoyenne

Quelques images non exhaustives de cette belle journée.



La commune remercie vivement les quelques 160 participants, petits et grands, qui se sont répartis en une dizaine de chantiers. Nous espérons pouvoir vous retrouver tous l'année prochaine pour une nouvelle journée citoyenne.

Bilan du mandat

Un village qui vit

C'est dans une période d'incertitude et d'anxiété qu'a eu lieu le 15 mars 2020 le premier tour des élections municipales. Dans les villes et les villages de la m2A le « VACCIBUS » aux couleurs de SOLEA est passé, plusieurs fois même, pour vacciner les populations à risque dans un premier temps, puis l'ensemble de la population. Nous étions dans une période où il fallut s'adapter à une situation exceptionnelle.

Cette crise a, dans beaucoup de domaines, permis de redonner du sens au mot « solidarité » et c'est ensemble que nous avons agi.

La construction de la « Maison pour Tous », lieu de convivialité rassembleur multi générationnel, a été notre priorité après covid.

Le périscolaire a une capacité d'accueil de 49 enfants, nous y organisons aussi l'extrascolaire.

La bibliothèque dispose d'un lieu très agréable où les amateurs de romans, de polars, de bande dessinée ou de mangas trouvent leur bonheur.

Sans oublier la ludothèque de Trisomie 21 Alsace, qui possède une quantité incroyable de jeux et qui est ouverte une fois par mois pour toute la population et aussi à l'école du village.



Nous encourageons et soutenons financièrement toute nouvelle association ou initiative.

Mais il nous tient aussi à cœur de soutenir et développer le commerce de proximité si vital pour une communauté, que ce soit le Flax'laada ou notre fleuriste.

Il s'agit de Chris, la gérante du Flax'laada, point de ralliement de nos séniors, et de Katia, la fleuriste de La Grange by KL, grâce à qui nous avons de superbes arrangements floraux et qui nous a initiés à l'art floral lors de la journée citoyenne.



Un village qui vit (suite)

Je tenais à présent à aborder un sujet essentiel à mes yeux.

Il s'agit de l'engagement citoyen, qui pour moi n'est pas seulement l'implication des citoyens dans les décisions au sujet des politiques publiques mais une participation forte, engagée, dans la vie du village et une ouverture vers les autres.

Cet engagement peut s'exercer dès le plus jeune âge, pour preuve le Conseil Municipal des Enfants.

Ils consacrent une partie de leur temps libre du mercredi pour se réunir en mairie afin d'élaborer des projets en adéquation avec leur âge et leurs aspirations.

C'est Claire Bittighoffer, adjointe en charge de la jeunesse et de la vie scolaire qui les accompagne dans cette mission. Elle est épaulée par Marie-Amélie Maillot, directrice de l'extrascolaire pour la commune et du périscolaire pour m2A.

Bravo à ces jeunes, ils sont un exemple.



Une de nos classes de l'école s'est engagée dans l'Aventure Citoyenne organisée par m2A.

Ils ont également participé à la remise de l'honorariat de notre ancien maire Claude Frey et de 2 anciens adjoints Pascal Bianchi et Alexandre Foss.



Un village qui vit (suite)

Pour moi, être citoyen dans un village, c'est participer à la vie de celui-ci, des associations, en fonction de ses disponibilités, de ses compétences et de ses centres d'intérêt. Nous avons la chance d'avoir plusieurs commissions dans lesquelles siègent côte à côte élus et habitants. Cela permet un dialogue, un échange d'opinions dans un respect mutuel et une réelle participation citoyenne. En regardant les années écoulées depuis notre élection, c'est vrai qu'il y a rarement une semaine où il ne se passe rien à Flaxlanden.



Le 26 juin 2024, notre village a eu l'honneur de voir passer la flamme olympique et Chloé Mislin, alors présidente du centre équestre de Flaxlanden et para-athlète, a été porteuse de cette flamme. Une rencontre a également eu lieu au Centre Sportif Régional d'Alsace avec des para-athlètes et à cette occasion Maxe Pasquiers, 1er adjoint et également ceinture noire de judo, a eu l'honneur de faire quelques prises avec un para-athlète chilien aveugle.



Un village qui vit (suite)

Cette année, dans le cadre du projet spatial Ariane, organisé par m2A et que nous nous sommes approprié, les enfants ont pu profiter d'une intervention d'un passionné du spatial à l'école, d'une exposition à la Bibliothèque et une soirée a été consacrée à l'observation de la lune et des étoiles avec le club d'astronomie de Wittelsheim.

Plus d'une centaine de personnes étaient présentes.

Je voulais aussi saluer l'engagement de tous les bénévoles des nombreuses associations présentes sur le terrain tout au long de l'année et qui ne ménagent pas leurs efforts.

Voilà un aperçu de quelques animations ayant lieu dans le village : journée citoyenne, COLOR'RUN, Destination Automobile, Tour d'Alsace cycliste, ARTI'FLAX (exposition des artistes du village, 3^{ème} édition cette année), balades découvertes commentées du banc communal, de notre patrimoine (bâtiments anciens, église...), Marché de la Saint Nicolas avec l'OMSCAP, concerts au sein de l'église (chants corses, GOSPEL) Expositions « cité du train » et sur l'espace.



Nous avons également trois équipes de basket, 2 masculines et une féminine, d'ailleurs l'équipe première est montée d'une division à la fin de la saison 2023-2024 ainsi qu'à la fin de cette saison 2024-2025.



Au service de tous les âges

Aujourd'hui les activités proposées aux enfants dans le cadre de l'extrascolaire connaissent un vif succès, avec une fréquentation de plus de 30 enfants sur de nombreuses périodes. La municipalité embauche la directrice et le nombre d'animateurs en fonction des besoins et de la demande des parents pour chaque période. Le fonctionnement de l'extrascolaire a été entièrement restructuré afin de le rendre plus attractif, ce qui a fait tripler sa fréquentation. Nous finançons aussi une partie du matériel pédagogique et des transports des activités scolaires, la piscine, ainsi que pour les classes vertes, à raison d'environ 7 000 euros par an. En ce qui concerne les activités « jeunesse », nous avons travaillé sur le fonctionnement et l'amélioration de notre avec les Foyers-Club d'Alsace, afin de proposer des activités et animations à nos jeunes tout au long de l'année, les week-ends et les vacances scolaires. A partir de la rentrée 2025-2026, nous participerons à raison de 50% au financement de l'abonnement annuel des transports en commun pour les moins de 18 ans.



Pour les séniors du village, tout au long de l'année, de nombreuses activités sont proposées par Marie-Claude Kuntz, adjointe en charge des seniors. Pilates le jeudi après-midi, café-kranzla au Flax'laada, repas et après-midi rencontre, jeux de cartes ou de société avec goûter, et cela un mercredi par mois. Participation à des actions de solidarité : journée citoyenne en cuisine ou décoration du village par exemple, bricolage pour le chalet de la CCAS lors du marché de la Saint-Nicolas.



Organisation de plusieurs sorties : musée du Chemin de fer, basilique de Thann, zoo de Mulhouse, et surtout le traditionnel barbecue estival à l'ombre de nos arbres près de la salle des sports qui remplace depuis 3 ans, et à la demande des intéressés, le repas de Noël.

Favoriser l'entraide :

Constitution d'un fichier de bénévoles prêts à aider les personnes fragilisées au besoin.



Au service de tous les âges (suite)

Afin de lutter contre l'isolement (par des appels téléphoniques, des visites), surtout lors des canicules, épisodes neigeux, situation sanitaire difficile ou nécessitant du soutien, une brigade d'intervention de bénévoles a été créée en 2020 lors de la crise sanitaire du COVID.

Nous célébrons les « grands âges » et anniversaires de mariage importants par une visite personnalisée à chaque évènement.



Avec le soutien de l'association Siel Bleu, et de la conférence des financeurs : gym douce, initiation aux Pilates depuis 2 ans, et cet été activités sportives et ludiques adaptées.

Plusieurs ateliers : soutien à l'utilisation du matériel informatique, sophrologie pour se sentir mieux dans sa tête et son corps, travail sur l'équilibre.

4 nouvelles activités sont à venir en 2025/2026, cette fois-ci animées par AMAELLES.

Des actions intergénérationnelles avec les enfants des écoles ou le conseil municipal (jeux de société, fête de la Saint Nicolas) et nos seniors ont connu un vif succès.



Nous savons qu'il est très difficile d'accéder à certains examens spécifiques, compte tenu des délais pour obtenir un rendez-vous. Nous avons pris l'initiative de faire appel au passage du bus « M' TA SANTE », action qui s'inscrit dans le cadre d'une action de dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus, sur 2 journées complètes les 22 et 23 septembre.

Si vous avez plus de 50 ans, vous pourrez vous inscrire en mairie dès le 02 septembre.



La sécurité des biens et des personnes

L'une des missions essentielles du maire est d'assurer dans sa commune le maintien de l'ordre public, c'est-à-dire la sécurité, la salubrité et la tranquillité.

A Flaxlanden ce thème de la sécurité nous tient à cœur, aussi une commission « sécurité » a été créée, sous la direction de Maxe Pasquiers, composée d'élus et de citoyens bénévoles très impliqués et très dynamiques. Ils ne ménagent pas leurs efforts pour améliorer la sécurité, routière essentiellement.

Plusieurs réunions publiques ont eu lieu pour rencontrer les habitants, quartier par quartier, les riverains de chaque secteur ont été invités à venir s'exprimer.

Un état des lieux a été réalisé et plusieurs chantiers ont vu le jour.

Aménagements

Des aménagements ont été réalisés autour de l'école, avec des panneaux lumineux et clignotants qui signalent les passages piétons. Rue de la Wanne c'est un cheminement piétonnier qui a été matérialisé au sol. Rue de la Montée, après une période de test, une zone a été fermée à la circulation automobile afin de protéger les piétons dont un grand nombre d'enfants.



Vidéoprotection et sécurité routière

Vous avez constaté que des caméras de vidéoprotection ont été installées à plusieurs endroits stratégiques du village. Nous avons respecté les recommandations de la gendarmerie et nous avons eu l'autorisation de la préfecture, dans le respect de la loi informatique et libertés.

Elles ont déjà été utiles dans le cadre d'enquêtes sur des affaires d'atteinte aux biens.

Nous collaborons avec les Brigades Vertes et la Gendarmerie, que nous remercions pour leurs actions menées dans notre village. Par exemple, récemment, et après plusieurs semaines d'investigations, ils ont retrouvé à plusieurs reprises des personnes indélicates qui confondent la forêt de Flaxlanden avec une déchetterie.

Ils sensibilisent, avec les membres de la commission sécurité, les cyclistes, surtout les enfants, au danger de rouler sans éclairage et sans casque, sur le chemin du collège ou de la gare.

Enfin ils viennent s'assurer que les automobilistes respectent les règles de circulation et la signalisation routière.

Et comme ce n'est malheureusement pas toujours le cas, il y a parfois verbalisation.



Rappel à l'ordre

Enfin, pour clore ce thème de la sécurité, je voulais vous rappeler qu'une convention de « Rappel à l'Ordre » a été signée entre le parquet de Mulhouse et la commune pour prévenir la délinquance et lutter contre les troubles à l'ordre, la sécurité et la tranquillité publics.

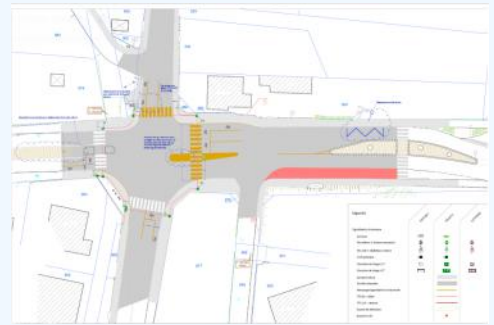
Le maire peut compter sur les services de l'État dont c'est la mission : la gendarmerie, avec comme interlocuteur le Capitaine Charroy, les brigades vertes avec le Lieutenant Hierry, la justice avec Mr le procureur Nicolas Heitz.

La sécurité des biens et des personnes (suite)

Aménagement du carrefour route de Mulhouse

Afin d'optimiser la sécurité de tous ceux qui se rendent à la gare ou au collège épiscopal (entre la D432 et la D18IX) sur la piste cyclable, nous avons conjointement avec Michel Laugel, maire de Zillisheim, demandé une étude de faisabilité de l'aménagement du carrefour en prolongement de la Grand Rue et de la rue de Flaxlanden.

Cette étude a été faite par m2A et un comptage des voitures a déjà été effectué sur deux semaines. Pour information vous pouvez consulter cette étude : 2000 voitures entrent par jour par la première entrée de Flaxlanden et 8000 circulent sur la départementale !



En même temps un travail a été commencé avec m2A sur la réalisation d'une piste cyclable reliant Flaxlanden à celle du bord du canal à Zillisheim.

Nous espérons qu'elle pourra voir le jour avant la fin de l'année.



Un parking rue du Repos d'une vingtaine de places, a été réalisé entièrement en régie.

De plus à ce niveau le mur du cimetière a été remplacé.

Bravo à nos employés municipaux et nos prestataires de services qui ont d'excellentes compétences en matière de travaux publics.



Concernant les travaux de voiries, 91 650.00€ ont été dépensés en fonctionnement (réparations, entretien) et 85 390.00€ en investissements (créations, remplacements).

L'arrêté de lutte contre les bruits de voisinage a été mis à jour pour maintenir notre commune dans le calme et la quiétude aux heures de repos.

La sécurité des biens et des personnes (suite)

Sapeurs pompiers

Les pompiers volontaires sont l'exemple même de l'engagement citoyen.
Je suis fière et rassurée d'avoir un corps de sapeurs-pompiers dans notre village.
En 2022 nous avons fêté dignement leurs 50 années d'existence.



Passation de commandement

Le 6 décembre 2024 s'est déroulée dans la salle des sports et de la culture la cérémonie solennelle de passation de commandement du chef de corps des sapeurs-pompiers de Flaxlanden, entre le lieutenant Claude Buchmann et l'adjutant-chef Quentin Buecher.

A l'issue de cette cérémonie Claude Buchmann a été nommé capitaine honoraire après 30 années d'engagements.

C'est le capitaine Sébastien Petit qui a commandé les troupes lors de cette cérémonie sous l'autorité du lieutenant-colonel Philippe Hauwiller.

Des parlementaires, des élus locaux et un public nombreux ont assisté à ce moment protocolaire et convivial, accompagné en musique par l'harmonie-fanfare Liberté 1924 de Bruebach.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau chef de corps Quentin Buecher.



J'espère que des enfants du village ou même des adultes se découvriront une vocation pour que cette institution cinquantenaire perdure encore longtemps.

L'environnement

De nombreuses actions ont été mises en place :

Circuits « découverte »

En 2024, grâce à une subvention du Fonds Européen De Développement Régional (FEDER), nous avons vu l'aboutissement de 2 sentiers « découverte », dont un orienté sur l'aspect historique du village, avec, à chaque lieu-dit identifié, un commentaire éclairé de notre historien local Marc Glotz.

Notre village dispose d'un patrimoine de type sundgovien remarquable.

C'est Christian Diter, conseiller délégué, qui a donné l'impulsion à cette opération avec Claude Buchmann responsable des services techniques mais aussi amoureux inconditionnel de notre beau village.

Et évidemment, rien ne se serait fait sans le travail de nos employés municipaux.

Et de nos fidèles prestataires : Emilien Buchmann, Pascal Bianchi et Gilbert Wirtz.

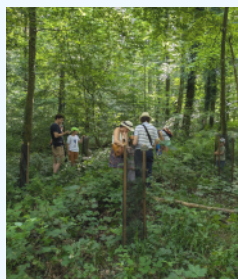


Un bébé un arbre

En ce qui concerne la forêt communale, elle continue énormément à souffrir des tempêtes de plus en plus fréquentes et de la sécheresse. Aussi nous avons décidé de reprendre l'opération « un bébé un arbre », arrêtée pendant 3 ans suite au Covid, afin de reboiser, à notre humble niveau, la forêt.

De nombreuses familles étaient présentes et elles ont pu découvrir avec leurs enfants les arbres plantés à l'occasion de la naissance d'un bébé. Nous avons rattrapé les 3 années en suspens.

Notre interlocuteur à l'ONF, Mr Dauvergne, nous aide dans la gestion du patrimoine forestier existant et pour la plantation d'arbustes, qui nous l'espérons, s'adapteront à l'évolution du climat.



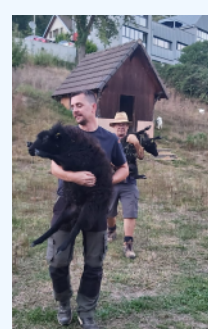
Eco pâturage élargi

En 2023 nous avons été le premier village à faire un test d'éco pâturage avec la société Florival Services, dans les champs en pente à côté du presbytère avec des moutons nains d'Ouessant puis des biquettes.

En 2024 nous avons étendu le contrat à notre verger communal.

Maintenant il y a une quinzaine de moutons et trois biquettes.

Ils sont moins bruyants et moins polluants qu'une tondeuse thermique, plus adaptés à ce relief pentu et surtout ces « tondeuses écologiques » ont été immédiatement adoptées par les enfants.



L'environnement (suite)

Gestion érosion et ruissellements en collaboration avec Rivières de Haute Alsace.

Dans le statut du syndicat de l'III, il est notifié que la compétence ruissellement est transférée de la commune au syndicat.

La commune ne peut donc pas financer de façon légale des aménagements d'hydrauliques douces aux agriculteurs. La commune de Flaxlanden s'est donc rapprochée de RHA afin de clarifier le rôle du syndicat et entrevoir une collaboration sur les questions d'hydrauliques douces.

Pour limiter le phénomène de ruissellement, RHA peut réaliser des études et proposer des solutions d'aménagement, dites d'hydrauliques douces et participer à leur financement.

Des propositions ont été présentées aux agriculteurs en présence de la chambre d'agriculture.

Les sites proposés pour l'implantation de ce dispositif sont discutés en réunion avec les propriétaires fonciers et les exploitants.

Le projet est consultable en mairie.

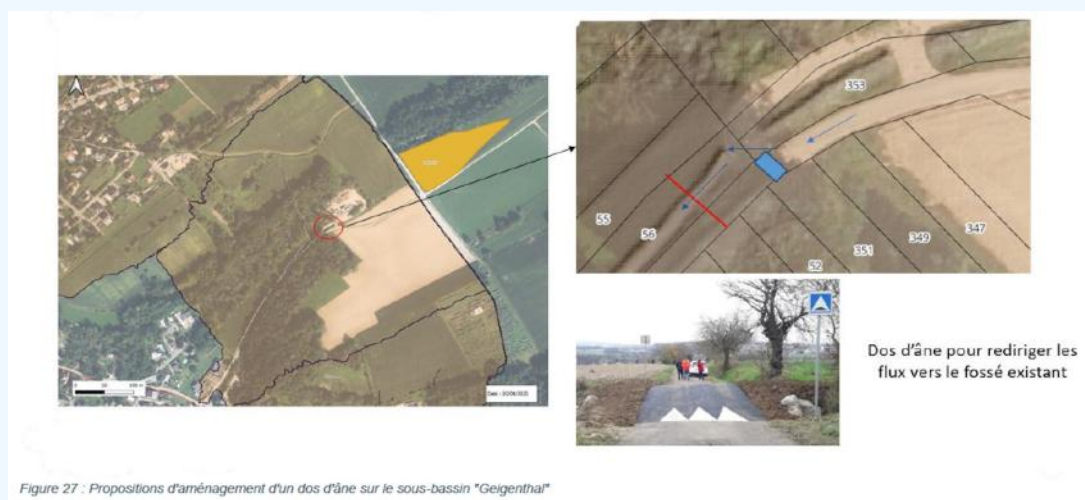


Figure 27 - Propositions d'aménagement d'un dos d'âne sur le sous-bassin "Geigenthal"

« Commune Nature »

Renouvellement de la certification "Commune Nature " en juin 2025 en vue du maintien des 3 libellules.

La commune est engagée depuis 2014 dans cette démarche

« Zéro pesticide »



Gestion de l'eau :

- Installation de récupérateurs d'eau au cimetière et à l'école.
- Réduction des arrosages en diminuant drastiquement le nombre de bacs, en diminuant le nombre de suspensions et de jardinières pour passer de 60 à 8 unités.
- Création de massifs de vivaces et mise en place de plantes économes en eau.



L'environnement (suite)

Cadre de vie

La commission cadre de vie et fleurissement est engagée sur deux fronts principaux :

* Le fleurissement du village :

- Choix des plantes adaptées aux nouvelles conditions climatiques
- Gestion des plantations et de l'arrosage
- Participation à des réunions de réflexion sur les plantes économes en eau et la méthode de plantation
- Plantation dans les bacs et massifs
- Formation du personnel sur le choix des plantations adaptées

* La décoration

- Création, renouvellement et mise en place de décorations de Noël, printemps et été
- Illuminations de Noël et création d'une crèche géante
- Création de fleurs, insectes, oiseaux et nids de cigognes en bois en remplacement des vraies fleurs.

Cela représente des dizaines d'heures aux personnes de la commission pour chaque nouvelle campagne de création.



En conclusion, je dirais que, vu l'évolution du climat et les pénuries d'eau qui s'annoncent, vu la baisse importante de la biodiversité, il est important de poursuivre les plantations d'arbres et arbustes et donc d'acheter des terrains. Il est important de planter aussi en milieu urbain pour créer des zones de fraîcheur. Il est important également de veiller à notre forêt dont certaines essences disparaissent, en replantant des essences mieux adaptées au réchauffement climatique en collaboration avec l'ONF.

Nous sensibilisons les jeunes au respect de la nature au travers des actions comme « 1Bébé 1Arbre, des plantations de haies avec l'école mais aussi les ateliers natures dans notre commune et les communes avoisinantes. Il faut continuer cela.

Nous réduisons de manière importante les arrosages en choisissant des plantes économes en eau et vivaces, en réduisant leur nombre mais aussi en confectionnant des décorations florales en bois (80 fleurs et *bestioles* piquées dans les bacs).

- Mise en place des canisacs et arrêté sur l'obligation de tenir les chiens en laisse.



L'Urbanisme

Le point que je souhaitais aborder ensuite concerne l'urbanisme, domaine sensible.

La commission « urbanisme », composée uniquement de membres du conseil municipal, se réunit tous les 15 jours. Les compétences professionnelles de ses membres : juridiques, techniques, sont un réel atout. La commission étudie tous les dossiers de construction ou les demandes de travaux, en amont du service d'instruction de la mairie de Mulhouse avec qui nous avons un contrat de prestation, ceci afin de faire respecter les règles de notre plan local d'urbanisme en attendant la mise en place définitive du PLUI, l pour intercommunal. Notre volonté est de maîtriser le développement du foncier, de préserver notre environnement afin de léguer aux générations futures une commune respectueuse de la nature. L'état, avec entre autres des lois comme la loi « climats et résilience » a fixé aux communes des objectifs concernant la zéro artificialisation nette des sols, plus connu sous l'acronyme « ZAN ». De même, il y a quelques mois, la mairie a organisé une réunion publique dans cette même salle à propos de la loi sur les Zones d'Accélération de production des Energies Renouvelables, qui doivent permettre à la France d'atteindre ses objectifs de production et de consommation en matière d'énergies renouvelables.

Tout en ayant toujours en mémoire cette réflexion inspirante : « l'énergie la plus propre sera toujours celle qui n'est ni produite ni consommée ».

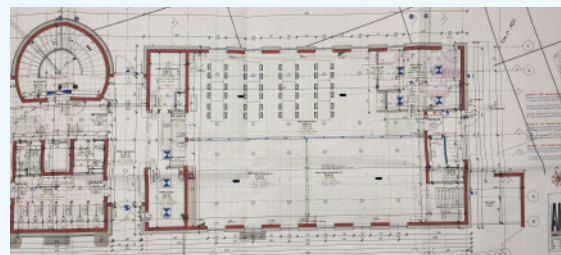
Les Chantiers

La Maison pour Tous

Je ne vais pas vous imposer maintenant toute la genèse de La Maison Pour Tous. Si vous voulez vraiment des informations sur le sujet, reportez-vous aux numéros 113 et 114 du bulletin d'information « Vivre à Flaxlanden ». J'ai une formule, qui vaut ce qu'elle vaut, pour résumer : « Claude Frey l'a rêvée, le cabinet Arcane-Minotaure l'a dessinée et moi je l'ai réalisée et inaugurée ». La simplicité n'est qu'apparente car derrière chaque étape il y a eu un travail énorme effectué. Car avant l'inauguration il y a eu « du labeur, des larmes et de la sueur ». Je vous rappelle également les différents partenaires financiers sans qui ce rêve serait resté à l'état de projet : l'État, le Conseil Régional, la CEA, m2A, la CAF.

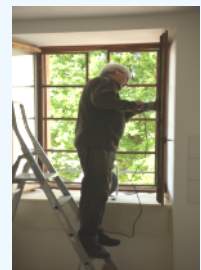
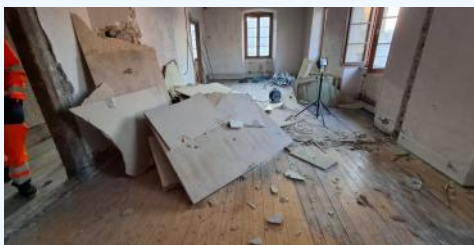
Merci à eux.

Toujours est-il que nous pouvons toutes et tous être ravis d'avoir un tel bâtiment à NOTRE disposition. Nous avons profité du chantier pour que nos services techniques, aidés par l'entreprise JF2C, rénovent l'école élémentaire et transforment l'ancien appartement du directeur en locaux au service des associations. La touche artistique a été apportée par mon adjointe Claire Bittighoffer qui a créé la signalétique en mosaïque.



Rénovation appartement presbytère

Cet appartement accueillera une famille pour la rentrée des classes 2025. Certains travaux ont été faits en interne par les services techniques et le reste par la société JF2C, car, vous avez compris, la polyvalence est un point fort de nos agents communaux employés même s'ils ne sont que 2 équivalents temps plein et 2 prestataires. Des bénévoles de la Journée Citoyenne ont aussi participé aux travaux.



Les Chantiers (suite)

Création du Parking du cimetière

Un parking de 20 places dont 2 places réservées aux personnes à mobilité réduite a été créé, par le service technique et par nos 2 prestataires, à côté du cimetière.

L'isolation de l'école maternelle et cours d'école résiliente

Les travaux d'isolation ont démarré et devraient se terminer dernier trimestre 2025.

J'en profite pour remercier les différents financeurs de ce projet, qui représente un investissement de 558 216 euros TTC : l'Etat, la Région Grand Est, la CeA et m2A.

Le projet de cour résiliente se fera dans la continuité.

Le projet a été présenté aux parents d'élèves, au conseil municipal des enfants et à l'équipe pédagogique de l'école, du périscolaire et de l'extrascolaire.

il devrait avoir un coût de 100 000 euros avec une subvention de l'agence de l'eau.



Rénovation éclairage public

Une commission « énergie », sous la houlette de Maxe Pasquiers, composée d'élus et de citoyens a été créée. Ils ont analysé toutes les factures concernant l'éclairage public et le chauffage des bâtiments communaux.

Nous avons alors décidé d'éteindre un lampadaire public sur 2 et le service technique poursuit le remplacement des anciens lampadaires par des nouveaux.

A ce jour la totalité du parc est déjà équipé d'ampoules LED.

Au vu du coût, le remplacement des lampadaires a été étalé dans le temps.

Elle a débuté en 2021 et se terminera fin 2026.

Le montant total, à ce jour, s'élève à 108 645 € pour le matériel

Subventions :

- TEA : 33 798 €,
- m2A – Fonds Climat Nouvelle Donne : 20 428 €,
- CEE : 3 605 €

Part communale : 50 814 €

Nous avons également changé tout l'éclairage de la salle de sport pour 6 990 €.



Sécurité

L'installation de vidéo protection a été réalisée pour un montant de 39 542 € dont 16 214 € de subvention région GE et CEA 6 590 €.

L'achat de radars pédagogiques a coûté 5 718 €. Ils vont être installés dès le mois de septembre.

Achat de 2 défibrillateurs (1 à la Maison pour Tous et 1 à la mairie) pour 2 407 €, subvention de la CEA pour 1 200 €.

Ecole

En période de covid, nous avons changé le mobilier pour un montant de 10 000 € dans les salles de classe pour que les élèves soient sur des tables individuelles.

La commune a fait l'acquisition de matériel informatique pour les élèves de l'école :

- Ordinateurs : 16 PC portables et une borne wifi : 10 394.40€ avec logiciels pour PC : 1 305.00€

- Vidéoprojecteur et tableau interactif : 897.00€

La subvention de la région Grand Est était de 7 688 €.

Un remplacement des robinets thermostatiques a été effectué pour un montant de 5 865 €.

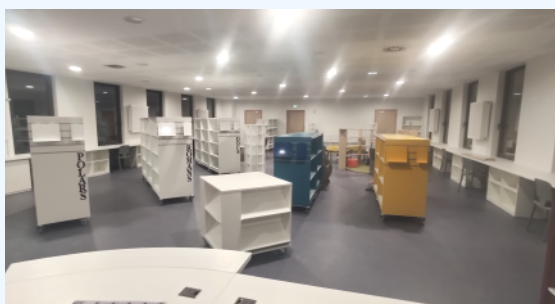
La réfection des peintures et des sols dans les salles de classe a été réalisée par le service technique.

La sécurisation du périmètre scolaire a été aménagée pour un coût de 13 638 €.

Bibliothèque

L'achat du mobilier pour la nouvelle bibliothèque a coûté 48 279 € dont une subvention de l'état de 14 081 € et un don de 10 000 € de l'Association des Amis de la Bibliothèque.

L'achat des collections est revenu à 6 000 € dont une subvention de l'Etat de 3 000 €.



Cimetière

L'insuffisance de place nous a obligés d'investir dans un nouveau columbarium pour 22 906 €.

Réaménagement de la place de Basket

Une étude de réaménagement de la place de Basket, afin de répondre aux besoins des administrés, a été financée. Cette étude a été faite par la société We-Scape.

Ce projet a été présenté aux riverains de la place de basket, mais aussi au conseil municipal des enfants, à un groupe de jeunes et à l'équipe pédagogique du périscolaire et de l'extrascolaire.

La réalisation du projet devrait se faire en 2026.



Le Bilan Financier

Le mandat a été marqué par la réalisation et la finalisation du projet de la Maison Pour Tous, initié au cours du mandat précédent.

Cet investissement majeur pour notre commune d'un montant de 2,4 M€ TTC a été financé à hauteur de 60% par des subventions, 30% par des emprunts et 10% par des fonds propres.

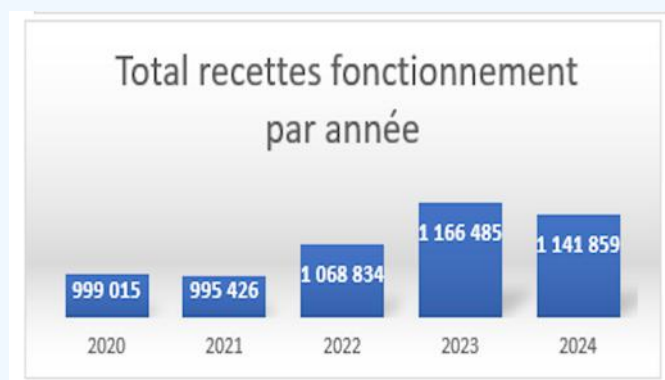
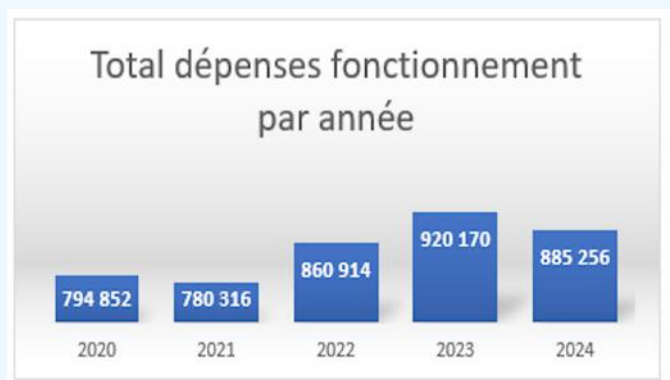
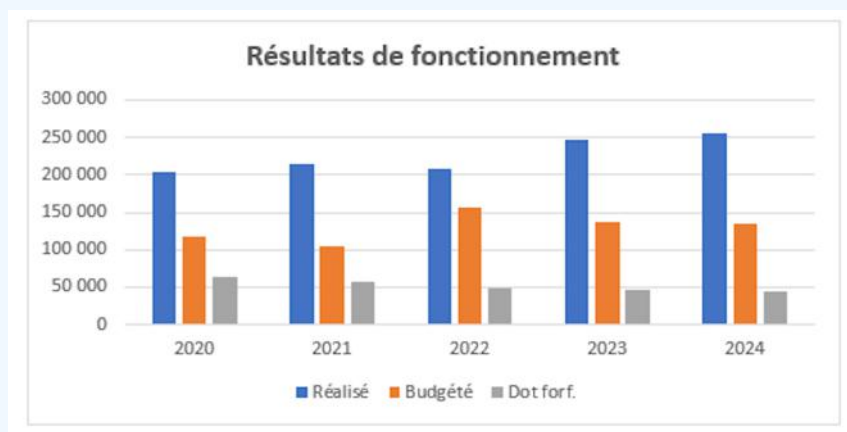
Il a subi la crise sanitaire du Covid-19 en 2020 et 2021, l'inflation galopante qui s'en est suivie en 2022-2023 avec un taux cumulé sur les 2 ans de l'ordre de 12% ainsi que les effets de la guerre en Ukraine avec notamment l'augmentation du coût des énergies.



Malgré l'augmentation considérable des tarifs des énergies, nous avons maîtrisé les coûts et réussi à faire des économies. C'est le passage en LED de l'ensemble des lampadaires combiné à l'extinction nocturne d'un lampadaire sur deux qui a permis de diviser la consommation électrique de l'éclairage public par 3,5.

Vous trouverez ci-dessous quelques chiffres clés de la période 2020-2024.

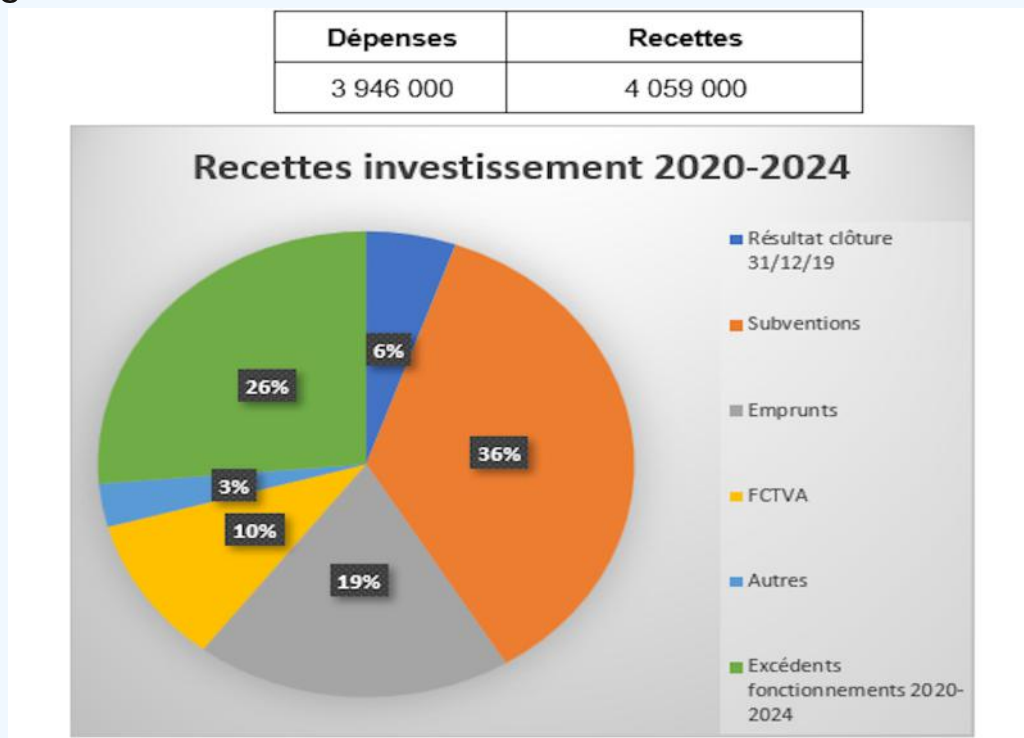
* FONCTIONNEMENT



C'est grâce à une très grande rigueur budgétaire des dépenses de fonctionnement, qu'une importante partie de ces investissements ont pu voir le jour et être payés sans emprunt.

Le Bilan Financier (suite)

* INVESTISSEMENTS

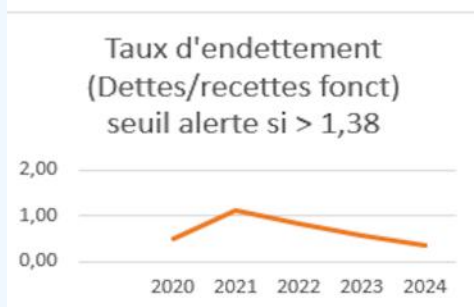
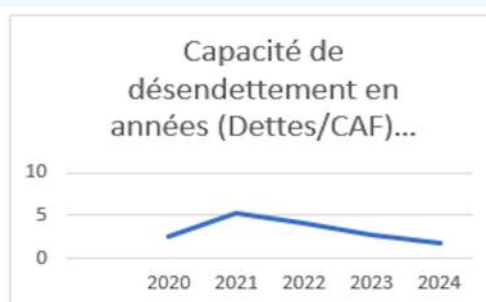
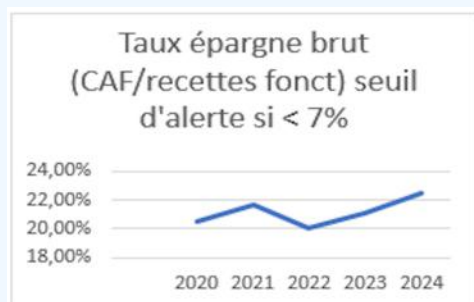


Vous trouverez le détail des différents investissements réalisés durant le mandat dans le chapitre « Chantiers du Mandat ».

* SYNTHESE DES RESULTATS en euros

Résultat clôture 31/12/19	233 000
Excédents fonctionnements 2020-2024	1 130 000
Recettes investissements 2020-2024	2 929 000
Dépenses investissements 2020-2024	-3 946 000
Résultat clôture 31/12/24	346 000

* RATIOS



Au 1^{er} janvier 2025, la dette par habitant est de 294 €.

Dépenser le moins possible en fonctionnement pour pouvoir investir, c'est l'exercice récurrent de toute une équipe pour chaque année budgétaire.

Merci à mon conseiller délégué aux finances, Pascal Ehret, qui anime cette politique avec toute la rigueur, la constance, l'adaptabilité et la justesse nécessaires.

Galerie souvenirs



Cérémonie du souvenir du 8 mai 1945 avec le conseil municipal des enfants et l'association des Anciens Combattants.



La marche populaire du Cerf, par une journée ensoleillée, a été une nouvelle fois une réussite pour l'Omscap.



La Journée Citoyenne finit toujours par un grand banquet joyeux et festif.



La soirée au profit de l'Association du Petit Lucas a été une réussite.



L'édition 2025 de la guinguette des pompiers a rencontré un vif succès.



Le barbecue annuel des seniors est toujours apprécié, merci aux bénévoles qui rendent cette animation possible.